



Compte-rendu de la réunion du conseil de cantine du jeudi 05 juin 2025

Membres présents :

Elizabeth DAVID, représentante des parents d'élèves de l'école Lucie Aubrac, Mélinda DA SILVA, conseillère municipale, Agnès GOHEL, conseillère municipale, Laurence DELONGLÉE, gestionnaire du service enfance jeunesse, Soizic GUERIN-IMBERT, directrice de l'école Saint Etienne des Eaux, Alexia GUILLOU, présidente de l'APEL, Kristell HELARD, directrice de l'école Lucie Aubrac, Lisiane HUET, première adjointe, Mélanie NEVEU, conseillère municipale, Vincent MARTIN, responsable du restaurant scolaire,

Zoë DA SILVA LIMA (CE2), Awen et Maël POWDER (CM1), Laëtitia CARBONNEL et Antonin MUSUMECI (CM2), élèves à l'école Lucie Aubrac,

Léon BEUNEL (CE2), Thylane ADAM BOUVET (CM1), Charlie DUDEU (CM2), élèves à l'école Saint Etienne des Eaux,

Membres excusés :

Yann BOUVET, Sophie GUEMAS, conseillers municipaux, Sandra HERVAGAULT, présidente de l'OGEC, Annabelle PERINET, présidente de l'association Ecole et cabrioles

Mme HUET rappelle l'objectif du conseil de cantine : mis en place depuis septembre 2011, c'est une instance consultative (sans fondement juridique) et d'échanges sur le fonctionnement du restaurant scolaire.

L'idée principale est d'associer à la vie de l'établissement les élèves ainsi que tous les acteurs concernés : municipalité, écoles, parents d'élèves.

Le rythme initial d'une réunion par trimestre est passé à une réunion par année scolaire.

Fréquentation du restaurant scolaire :

	Nbre de repas servis par jour (moyenne)			Nbre d'enfants différents		
	2024/2025	2023/2024	2022/2023	2024/2025	2023/2024	2022/2023
Septembre	215	212	213	251	266	266
Octobre	214	214	209	257	264	271
Novembre	215	212	205	254	271	265
Décembre	213	213	175	266	272	267
Janvier	212	211	209	267	274	271
Février	220	209	208	280	269	271
Mars	217	206	219	280	271	273
Avril	230	217	227	279	273	280
Moyenne	217	212	208	267	270	270

Bien que les effectifs des écoles diminuent, la proportion d'enfants qui déjeunent au restaurant scolaire s'accroît :

2024/2025	2023/2024	2022/2023
79,20%	72,41%	71,62%

Les repas :

Des repas à thème ou animations ont été proposés tout au long de l'année scolaire.

Afin de limiter le gaspillage, pour certains thèmes, seul un composant « découverte » (entrée, plat ou dessert) a été proposé.

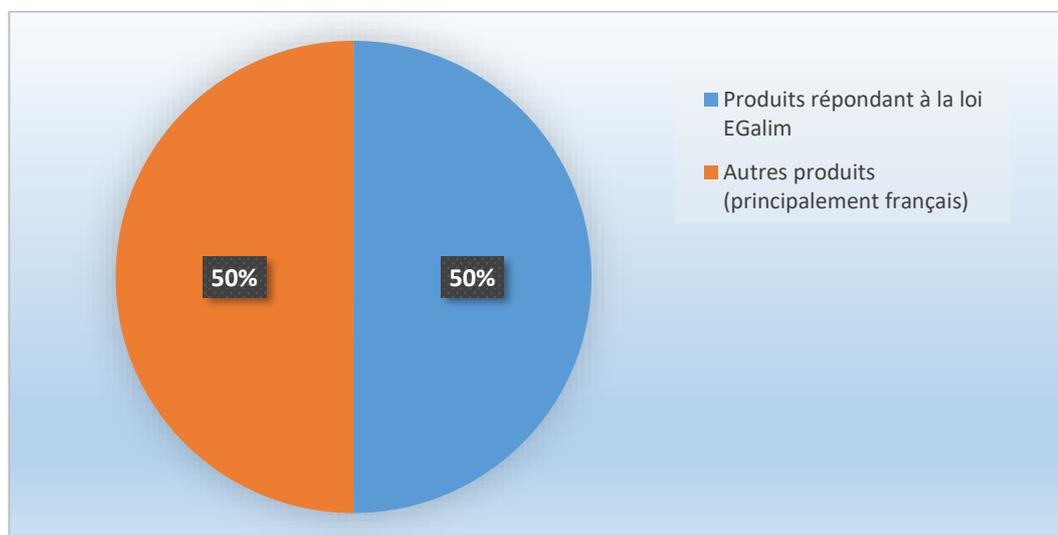
- *Septembre* : animation sur les fruits (prunes et raisins) organisée par un intervenant
- *Du 14 au 18 Octobre* : semaine du goût "les légumes secs"
- *Novembre* : menu asiatique
- *Décembre* : repas de Noël
- *Janvier* : galette des rois
- *Février* : la chandeleur
- *Mars* : repas créole
- *Avril* : l'Alsace et repas de Pâques
- *Mai* : la Bretagne
- *Juin* : le Pays Basque

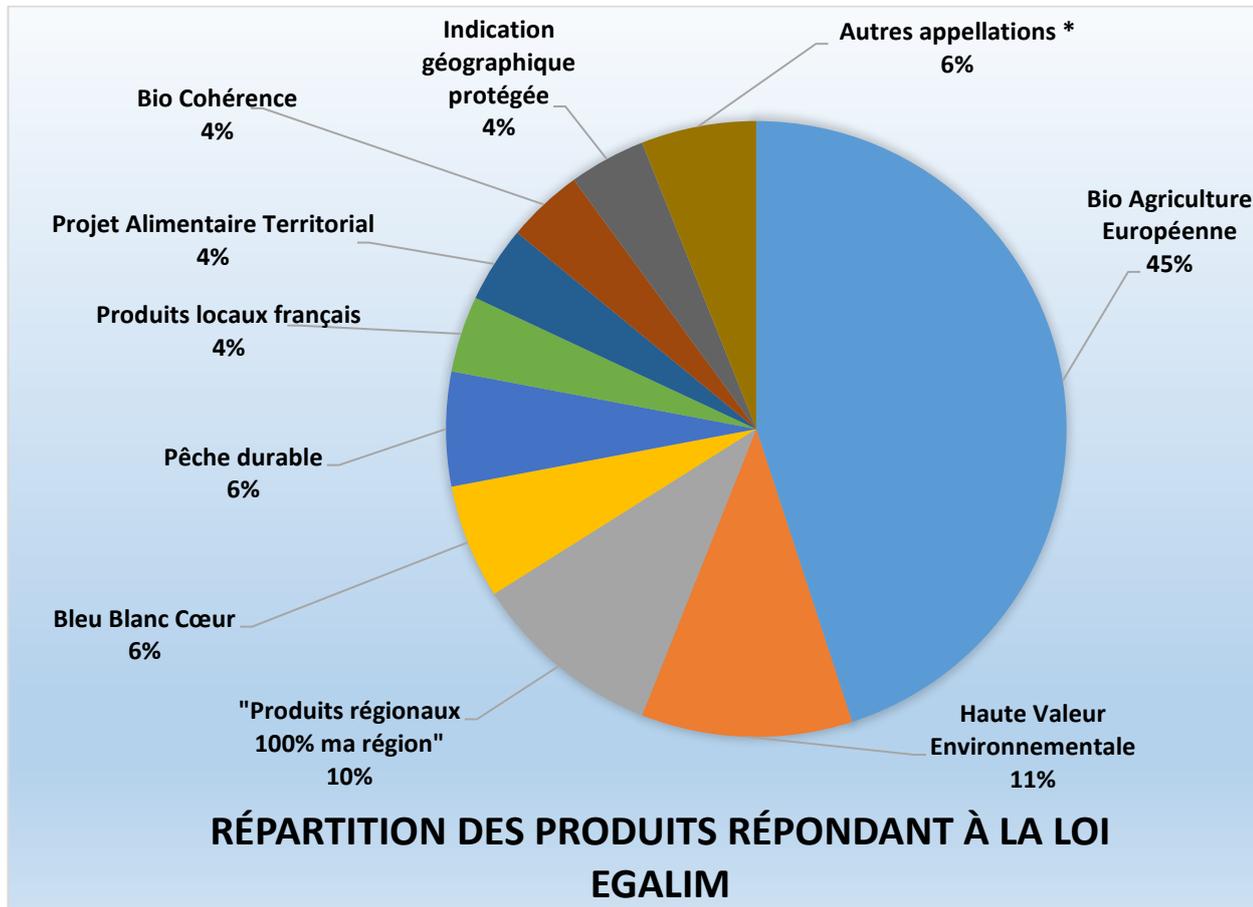
Le gaspillage alimentaire :

	Année 2024	Année 2023	Année 2022
Nourriture jetée	1118 kg	1115 kg	1185 kg
	32g /enfant/jour	31g /enfant/jour	36g /enfant/jour

Ce grammage reste inférieur à la moyenne nationale (100g /enfant/jour)

Point sur la loi EGAlim, données arrêtées au 23 mai 2025 :





* Produits en Bretagne, Mention "Fermier", Appellation d'Origine Contrôlée, Appellation d'Origine Protégée, Label Rouge, Produits Régionaux

Remarques du personnel :

- Manque de politesse et de respect envers les adultes dès la maternelle
- Manque de respect des locaux et du matériel (sol, tables, chaises ...)
- Un bon nombre d'élèves de la maternelle mangent très bien, d'autres mangent moins bien, ne goûtent pas.
- De même, au self, certains enfants ne prennent pas l'intégralité des plats car ils n'osent pas goûter.

Rentrée scolaire 2025 :

Mise en place du dispositif « cantine à 1 € » au 1^{er} septembre :

Ce dispositif permet de percevoir, par l'Etat, une subvention de 3€ pour chaque repas facturé à 1€. Les repas concernés sont ceux des élèves de toutes les écoles du 1er degré qu'ils résident ou non dans la commune, mais le dispositif ne s'applique pas aux repas servis à l'accueil de loisirs.

Pour accéder à ce dispositif il convient de mettre en place :

- 3 tarifs distincts définis, en fonction des revenus ou quotient familial (QF),
- 1 tarif inférieur ou égal à 1€, pour les familles dont le quotient familial est de 1 000 € au maximum,
- 1 tarif supérieur à 1€.

Ce dispositif allégera le coût de la restauration scolaire pour les familles les plus modestes et limitera le montant des impayés. La grille tarifaire appliquée est la suivante :

	QF inférieur ou égal à 1000€	QF de 1001 à 1400€	QF supérieur à 1401€
Commune	1€	3,90€	4€
Hors commune	1€	4,20€	4,30€

Les repas servis à l'accueil de loisirs resteront facturés 4 € pour les izéens et 4,30€ pour les non izéens quel que soit quotient familial.

Questionnements :

- Organisation du conseil de cantine plus tôt dans l'année ?
- Elaboration d'un questionnaire en amont ? Si oui, à quelle date ?
- Distribution des bonbons pour les anniversaires ? Maintien ou pas compte tenu du comportement au quotidien de bon nombre d'enfants et du fait que les anniversaires sont déjà fêtés à l'école...

Après échanges, il a été décidé de :

- Réunir le conseil de cantine fin janvier,
- Diffuser un questionnaire aux familles au premier trimestre avec un retour après les vacances de la Toussaint,
- Maintenir la distribution des confiseries pour les anniversaires toutefois, un seul chocolat au lieu de deux actuellement sera distribué.

La parole est laissée aux enfants :

Les élèves présents ont remonté les remarques formulées par les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 des deux écoles.

Il est fait état ci-dessous des remarques les plus pertinentes, elles sont classées dans l'ordre décroissant du nombre de fois où elles ont été citées.

Points positifs :

- On mange bien au restaurant scolaire, les plats et les desserts sont bons, les menus sont variés, équilibrés
- Le coin bibliothèque
- La possibilité de se resservir et de sortir de table
- Le self et le roulement mis en place pour le passage des classes
- Le banc sous le préau
- La table pour le tri des déchets, sensibilisation au gaspillage

Souhaits, améliorations :

- Sur les cours, les encadrants doivent être attentifs aux enfants et être davantage à leur écoute en cas de conflits
- Ajouter des bancs dans la cour ou sous le préau
- Avoir quelques jeux sur la cour : cerceaux, cordes à sauter, craies ...
- Dans le coin bibliothèque : avoir des dessins à colorier, des feuilles et des crayons de couleur, plus de diversité dans les livres

⇒ *Cela avait été mis en place à la rentrée 2024 mais les livres sont détériorés, plus d'emprunt avec la bibliothèque depuis les vacances d'avril, des livres ont été donnés par les familles*



- Pouvoir manger avec ses copains plutôt que par classe
- Enlever les poubelles de la cour